

PPA A 9

## urbanisme

---

**De:** DREAL Nouvelle-Aquitaine/MEE/PPSP (Pôle plans schémas programmes) emis par DAL ZOVO Sarah (Assistante) - DREAL Nouvelle-Aquitaine/MEE/PPSP <ppsp.mee.dreal-na@developpement-durable.gouv.fr>

**Envoyé:** jeudi 17 octobre 2019 15:45

**À:** urbanisme@breuillet-17.fr

**Cc:** PREF17 ENVIR - 17 CHARENTE-MARITIME/PREFECTURE/BAL FONCTIONNELLE; DDTM 17/Direction; HUAULMÉ Didier (Chef de pôle) - DREAL Nouvelle-Aquitaine/MEE/PPSP

**Objet:** Notification d'absence d'avis de l'autorité environnementale concernant l'élaboration du plan local d'urbanisme (PLU) de Breuillet (17) PP\_2019\_8620

Monsieur le Maire,

Je vous informe que votre demande relative au dossier cité ci-dessus a fait l'objet d'une absence d'avis émis par la MRaE (Mission Régionale de l'Autorité environnementale) dans le délai de trois mois prévu à l'article R104-25 du Code de l'urbanisme.

Cette information sera publiée sur le site internet suivant : <http://www.mrae.developpement-durable.gouv.fr/>

Je vous remercie par avance de bien vouloir accuser réception de ce mail pour le bon suivi du dossier.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

--

Sarah DAL ZOVO  
Assistante du pôle plans-schémas-programmes  
DREAL Nouvelle-Aquitaine  
Mission évaluation environnementale  
Tél. 05.56.93.32.50  
Cité administrative  
Rue Jules Ferry - CP 55 - 33090 Bordeaux cedex